

des postes séparés, et leur assigna une résidence centrale d'où il était facile de rayonner dans tout le pays. La contrée elle-même fut divisée en cinq districts ou missions, et chaque district, à son tour, subdivisé en bourgades. Puis on en fit le recensement donnant, « dans cette course, le nom de quelque « Saint à tous les bourgs et villages, dans la pensée, dit le « P. Jérôme Lalemant, que si jamais l'on vint à dresser une « église ou chapelle en ces lieux, elles seraient érigées en l'honneur du Saint dont on imposait le nom. » (1) Or, en cette occasion, tout un bourg, celui-là même qui « fut le premier à donner de l'exercice » (2) aux missionnaires, reçut le nom de *Sainte-Anne*.

Cet empressement à introduire le culte de sainte Anne chez les Hurons s'explique facilement par le fait que la plupart des anciens missionnaires du Cap Breton, même le Père Richard, s'y trouvaient réunis. Ce dernier, quoiqu'il lui en coûtât de s'éloigner d'un champ arrosé de ses sueurs pendant sept ans, s'était empressé de répondre à l'appel que ses Supérieurs lui avait fait en septembre 1641 ; (3) quittant donc le Cap Breton, il accourut auprès de ses confrères, à quatre cents lieues plus loin, leur apportant l'incalculable soutien de son zèle, de son expérience, et surtout de sa tendre dévotion à la Bonne sainte Anne. Quoi d'étonnant alors de voir fleurir aux sources mêmes du Saint-Laurent une piété qui a porté de si beaux fruits à son embouchure ? Les ouvriers sont les mêmes, et le sol n'est pas moins fertile. Oh ! comme tout s'arrange avec douceur et suavité dans les voies de la Providence ! L'action de sainte Anne est ici manifeste : déjà reine et maîtresse d'une partie de la Nouvelle-France, elle dirige elle-même le cours des événements pour étendre et faire reconnaître jusqu'à l'autre extrémité son autorité bienfaisante.

Les Hurons ne furent pas moins empressés que les Micmacs à mettre toute leur confiance en leur sainte et puissante patronne, et l'on vit, dans les *pays d'en haut*, (4) la répétition de

(1) *Relation de la Nouvelle-France*, 1640, p. 62. — (2) *Ibid*, p. 70.

(3) De Rochemonteix : *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, vol. I, p. 182.

(4) Nom sous lequel les anciens canadiens et les sauvages désignaient la région des grands lacs.